L'ETUDE DE LA PRATIQUE CITATIONNELLE DANS LA PRESSE FRANÇAISE ET ARABE A LA LUMIÈRE D'UNE LINGUISTIQUE COMPARATIVE

Racha EL KHAMISSY Université de Ain Chams, Egypte

Résumé: Dans le présent article, il s'agit de présenter les différentes formes de la citation telle qu'elle apparaît dans la presse française et arabe. Notre corpus est extrait d'articles de journaux, choisis au gré des lectures variées de la presse actuelle. Nous avons jeté notre dévolu sur le discours journalistique étant donné qu'il se présente comme un texte truffé de citations et qu'il a la particularité d'offrir une variété de formes de la citation. La confrontation des deux systèmes permet de peser les ressemblances et les divergences.

Mots-clés: linguistique contrastive, citation, discours, fragments cités, presse

0. Introduction

La linguistique contrastive est un domaine qui connaît un intérêt grandissant. Les études en la matière¹, notamment ces dernières années, ne sont que le prolongement de travaux effectués dès le XIX^{ème} siècle par le truchement de linguistes « qui ont élaboré et progressivement affiné (...) une méthode comparative permettant d'établir sur des critères scientifiques les relations de parenté entre les langues et de rendre compte des processus de différenciation dont les familles de langues sont le résultat »².

Quelle que soit la paire de langue, la confrontation de deux ou plusieurs systèmes permet de peser les ressemblances et les divergences. Les résultats pourront être utiles tant sur le plan de la linguistique générale que sur les plans de la traduction et de la didactique des langues.

¹ Les études de G. Komur, F. Kjersti Fløttum, U. Tuomarla, M. Chairet, F. Sullet-Nylander, E. Meteva, K. Jonasson, I. B. Chang, etc.

² PERROT (J) et al., *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive*, Etienne Pietri (dir), Publications de la Sorbonne nouvelle, Actes du colloque 29-30-31 octobre 1986, Crelic service des publications de la Sorbonne Nouvelle, 1986, p.23.

Sur le plan de la linguistique générale : observer contrastivement les langues mène à des règles générales de systématisations, à des universaux, aussi bien au niveau de l'organisation interne des langues qu'à celui des productions langagières.

Sur le plan de la traduction (pratique ou enseignement) : comparer les langues s'avère utile dans l'activité traduisante en vue d'atteindre un seul et unique objectif : la fidélité à l'original.

Sur le plan de la didactique des langues : confronter les langues est un élément de premier ordre dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. « La mise en évidence des différences permet de prédire avec une certaine exactitude quelles parties de la structure de la langue cible présenteront des difficultés pour les étudiants et d'élaborer les méthodes pédagogiques les mieux adaptées » ¹.

Dans le présent article, nous établirons une comparaison bilinguale entre le français et l'arabe². Notre analyse comparative se focalisera plus précisément sur la pratique citationnelle dans les deux langues puisque « *toute langue naturelle possède des règles qui lui permettent de citer* »³.

Notre objectif sera de scruter la pratique citationnelle dans les deux langues en présence et de contribuer, tant soit peu, à une typologie de la citation.

Pour fixer encore plus rigoureusement le cadre méthodologique de notre étude, il importe de préciser que nous travaillerons sur la citation dans sa dimension écrite, puisque la réflexion linguistique et grammaticale est généralement liée à l'écrit et que notre analyse inclura la dimension formelle dans la signalisation de la citation.

Notre corpus est extrait d'articles de journaux, choisis au gré des lectures variées de la presse actuelle. Nous avons jeté notre dévolu sur le discours journalistique étant donné qu'il se présente comme un texte truffé de citations⁴ et qu'il a la particularité d'offrir une variété de formes de la citation.

Après une première partie où nous tenterons de définir succinctement la citation, nous esquisserons, dans une deuxième partie, les différents plans

¹ DUBOIS (Jean) et al., Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 2002 (1^{ère} éd. 1994) p.119

² Les exemples tirés du corpus arabe seront accompagnés d'une traduction en français.

³ MAINGUENEAU (Dominique), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod, Paris, 1993, p.93.

⁴ «La citation est, certes, fort efficace dans le genre journalistique comme moyen de rapporter les propos d'autrui », KOMUR (Greta), «Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française », in Dans la jungle des discours, Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier (éds), Presses de l'université de Cadix, Cadix, Espagne, 2006, p.391

d'analyse sur lesquels nous fonderons notre travail. Dans la troisième partie, nous ouvrirons notre champ d'étude pratique en soumettant au crible de l'analyse notre corpus afin d'élaborer un classement des citations répertoriées dans les écrits journalistiques.

1. La citation

Qu'est-ce qu'une citation? Avant de répondre à cette question, nous entreprendrons une rapide percée étymologique et historique du terme. Etymologiquement, le verbe "citer" vient du latin "citare" qui signifie "convoquer". Historiquement, l'origine de la pratique citationnelle remonte à Papias, figure importante du XIème siècle en linguistique. Au Moyen-âge, «la citation s'impose comme une pratique courante dans l'exégèse de la Bible – Ancien et Nouveau Testaments »¹. À l'époque actuelle, plusieurs écrivains en font leur objet ; Antoine Compagnon consacre tout un ouvrage à la citation². Il déclare que « de la citation, aucune définition n'est possible »³. Plus loin, il en donne la définition suivante : « La citation est un fait de langage : la forme simple d'une relation interdiscursive de répétition »⁴ pour ensuite affirmer que c'est « un énoncé répété et une énonciation répétante »⁵. Linguistiquement, la définit « comme un énoncé, ou un groupe d'énoncés, produits dans une situation d'énonciation différente de celle où se situe le narrateur primaire et – dans le cas général – par un énonciateur différent »⁶. Littérairement, Tiphaine Samoyault y voit une forme d'intertextualité qui consiste en « la reproduction d'un énoncé (texte cité), qui se trouve arraché d'un texte d'origine (texte 1) pour être introduit dans un texte d'accueil (texte 2) 7 .

La citation (quotation en anglais) est donc ce segment, plus ou moins long, arraché d'un discours (oral ou écrit) d'un énonciateur E1 puis greffé dans un autre discours d'un énonciateur E2. Comme le dit Compagnon : « Lorsque je cite,

¹ SCHAPIRA (Charlotte), Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules, Paris, éd. Ophrys, 1999, p.138

² La citation ou le travail de la seconde main, Paris, Seuil, 1979.

³ *Ibid.*, p. 34.

⁴ *Ibid.*, p.55.

⁵ *Ibid.*, p.56.

⁶ RIVARA (René), *La langue du récit, Introduction à la narratologie énonciative*, éd. L'Harmattan, coll. Sémantiques, Paris, 2000, p.102.

⁷ SAMOYAULT (Tiphaine), *L'intertextualité, Mémoire de la littérature,* éd. Nathan/Her, Paris, 2001, p.24.

j'excise, je mutile, je prélève »¹. Si certains linguistes considèrent la citation comme synonyme de discours direct, d'autres – dont nous partageons le point de vue – « voient dans la citation le terme générique qui indique que les mots de l'autre sont rapportés littéralement »².

En général, la citation « *implique une littéralité et une fidélité des propos rapportés* »³. Notons toutefois que le littéralisme citationnel n'est pas absolu, la citation étant exempte par exemple des marques caractéristiques de l'oral (hésitations, reprises, éléments phatiques, chevauchement, accent, tics, ...). On peut même parler d'une « *illusion de fidélité et de littéralité* »⁴.

Pourquoi cite-t-on? Loin d'être uniquement une pratique décorative ou ornementale, la citation remplit plusieurs fonctions au sein du texte où elle se trouve insérée.

Dans une activité de type argumentatif, les propos d'autrui cités ont force d'**autorité**, notamment s'il s'agit de paroles prononcées par un locuteur socialement mandaté (paroles religieuses ou paroles d'un philosophe, d'un politicien, d'un historien). C'est ce qu'on appelle la puissance de la citation.

La citation a également une fonction informative : elle avance des **informations** par le biais du contenu sémantique du dit.

L'emploi de la citation relève aussi d'une volonté de produire un effet de **vérité**, d'**authentification** des paroles du locuteur en attestant leur justesse et leur validité.

Que cite-t-on? On cite bien évidemment les paroles d'autrui. Ces paroles peuvent être prononcées ou pensées. Il existe cependant des types particuliers d'énoncés qui sont prédestinés à être cités, et « qui se prêtent mieux que d'autres à la citation, en vertu d'un nombre réduit de critères définis, fondés sur deux principes de base : - le caractère mémorable de l'énoncé à citer ; - son utilité dans le discours auquel la citation est destinée »⁵.

² METEVA (Elena), « Le discours rapporté – Mode d'emploi par la presse française et bulgare », in Cahiers Charles V, (« De la mixité – Aux frontières du discours rapporté ») Volume dirigée par Agnès Celle, n°42, 2007, éd. Institut d'études anglophones, Université Paris-Diderot, p.149.

⁵ SCHAPIRA (Charlotte), *op.cit.*, p. 138.

¹ COMPAGON (Antoine), op.cit., p.17.

Agnès Celle, n°42, 2007, éd. Institut d'études anglophones, Université Paris-Diderot, p.149.

ROSIER (Laurence), « La circulation des discours à la lumière de 'l'effacement énonciatif' : l'exemple du discours puriste sur la langue », in Langages n°156, ('Effacement énonciatif et discours rapportés'), Larousse, décembre 2004, p.67.

⁴ Cf. KOMUR (Greta), « Quelques réflexions autour des formes hybrides de la presse française contemporaine », in Roczniki Humanistyczne, Tome LI, Cahiers 7, Lublin, 2003, p.131.

Les citations mémorables sont les énoncés qui se distinguent par leur contenu (idée originale, frappante, choquante) et/ou par leur forme (allitération assonance, rythme, rime, ...): paroles divines, discours de personnes célèbres, paroles de chansons, proverbes, etc. La citation utile est celle à laquelle on recourt comme témoignage ou comme argument ou preuve. Ce peut être un texte de loi, une formule scientifique, une définition linguistique, ou tout simplement un énoncé quelconque.

De manière générale, on cite de l'écrit dans un discours parlé, de l'écrit dans un texte écrit ; de même, on cite une parole dans un discours parlé, une parole dans un texte écrit.

Où cite-t-on? L'art citationnel fait son apparition dans pas mal d'écrits : les écrits médiatiques (texte journalistiques, comptes-rendus...); les écrits théoriques (écrits universitaires, mémoires, articles de recherches...); les écrits scientifiques (articles scientifiques spécialisés, articles de vulgarisation...); les dictionnaires; les écrits littéraires; les textes épistolaires, les textes techniques et professionnels; le discours oral (presse parlée, conversation), etc.

A présent, nous passerons en revue les différents plans qui constitueront la base de notre analyse.

2. Les plans d'analyse

Nous envisageons un triple plan formel, énonciatif et syntaxique.

«L'art citationnel est (...) d'abord un art formel »¹, font remarquer Boch et Grossmann. Nous pointons à ce stade la dimension typographique et ponctuante qui permet de repérer le discours autre avec ses contours extérieurs. Voici quelques marqueurs traditionnellement utilisés.

Les **guillemets**. Ce mot vient de « *Guimet ou Guillemet ou bien encore Guillaume, l'inventeur présumé de ce signe* »². Il s'agit d'un signe double : le premier guillemet est dit "ouvrant" et marque le début de la citation, le second "fermant" et indique sa fin potentielle. Il existe plusieurs formes de guillemets : les guillemets anglais " " (inverted commas) représentés par deux doubles virgules, les deux premières étant inversées ; les guillemets français « », apparus

¹ BOCH (Françoise) et GROSSMANN (Francis), « De l'usage des citations dans le discours théorique, Des constats aux propositions didactiques », *in Lidil* n°24, (Apprendre à citer le discours d'autrui), Université Stendhal de Grenoble, décembre 2001, p.99.

² CAUSSE (Roland), La Langue française fait signe(s): lettres, accents, ponctuation, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule., Paris, 1998, p.224.

tardivement au XVIII siècle et appelés "chevrons". Les guillemets méritent une attention particulière : ils cloisonnent un mot, un syntagme, tout un énoncé et sont principalement liés à la notion de fidélité et de littéralité. Ils marquent les limites d'un discours inséré dans un texte de base. En entourant un ou plusieurs mots, les guillemets indiquent une certaine mise à distance du locuteur qui « ne prend pas la responsabilité du segment guillemeté »¹ lequel appartient à un autre énonciateur.

L'italique (par opposition au romain) peut accomplir le même rôle que les guillemets en tant qu'élément du dispositif formel d'identification et de repérage de la citation. Tout comme les guillemets, la mise en italique d'un mot, d'un segment ou d'un énoncé les met à distance, la responsabilité du dit étant attribuée au locuteur d'origine. Il est à noter que les guillemets sont souvent doublés de caractères italiques.

Les **deux-points** se trouvent également liés à l'aspect formel de la citation en étant l'une de ses marques introductives. Ce signe distingue la citation du texte de base. « La majuscule derrière les deux-points est alors une absolue nécessité »². Les deux-points s'associent généralement aux guillemets. Néanmoins, « on ne met pas de deux-points devant une citation entre guillemets qui est intégrée à la phrase »³.

Aux guillemets et à l'italique s'ajoutent d'autres mécanismes d'identification formelle, comme l'usage des capitales, la possibilité de jouer sur la taille, la grosseur et le type de caractères, le contraste des valeurs typographiques, l'usage de l'alinéa, la séparation par un blanc, etc. Ces opérations de décrochage permettent donc de signaler la présence d'un discours autre au sein de l'énonciation présente. Notons entre parenthèses que tous les critères formels de repérage susmentionnés ne doivent pas se manifester conjointement. L'un d'entre eux suffit pour signaler la présence d'une citation. De surcroît, de nombreuses citations peuvent être insérées sans démarcation, la démarche moderne visant à se libérer du carcan typographique.

Enonciativement, il s'agit de déceler le fonctionnement énonciatif particulier de la citation. Plusieurs questions seront à la base de cette analyse :

³ *Ibid.*, p.51.

¹ FLØTTUM (Kjersti), « Ilots textuels dans Le temps retrouvé de Marcel Proust », *in Le Discours rapporté dans tous ses états*, Textes réunis et présentés par Juan Manuel Lopez Muňoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, éd. L'Harmattan, Paris, 2004, coll. Sémantiques, p.126. (p.121-130)

² COLIGNON (Jean-Pierre), *Un point c'est tout*, éd du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 1992, p.50.

La citation est-elle ancrée énonciativement par rapport au discours rapportant ou au discours rapporté? Le repérage des déictiques est-il relatif à la situation d'énonciation primaire ou à la situation d'énonciation présente ? La citation est-elle proférée par la même instance énonciative que le reste du discours ou s'agit-il de deux énonciateurs distincts? C'est la notion de prise en charge qui est envisagée. La citation est-elle intégrée dans le discours porteur (cas d'homogénéité) ou estelle affichée comme telle (un cas d'hétérogénéité)²? La distance prise par l'énonciateur à l'égard du discours autre sera également prise en considération. Ici « se manifestent les degrés de distanciation variables allant d'une implication minimale du locuteur (...) (forte distanciation exprimée par les verbes de communication) à une implication maximale (faible distanciation) »3. Quelle posture énonciative prend l'énonciateur? Une posture de sous-énonciation⁴ ou de surénonciation⁵?

Sur le plan syntaxique, il s'agira de traiter la citation tout en prenant en considération le discours attributif qui « peut, selon les cas, se réduire

¹ C'est la notion de prise en charge qui est envisagée. La notion de prise en charge «permet de

distinguer deux instances énonciatives : le locuteur et l'énonciateur. L'un est la source de l'énoncé et le point d'ancrage de la deixis, alors que l'autre est le support des différents points de vue ou des différentes modalités. La distinction permet de décrire les phénomènes de dissociation énonciative dans les différentes formes de discours rapporté » BEYSSADE (Claire) et MARANDIN (Jean-Marie), « Commitment : une attitude dialogique », in Langue française nº162, juin 2009, (« La notion de 'prise en charge' en linguistique »), Larousse/Armand Colin, Paris, p.89. Pour en savoir plus sur la prise en charge, voir le numéro 162 de Langue française, juin 2009, Danielle Coltier, Patrick dendale, et Philippe De Brabantier, Larousse / Armand Colin.

[«]L'hétérogénéité énonciative est signalée et en général marquée par des frontières nettes, qui sont de l'ordre de la rupture : indépendance entre les actes d'énonciation (...) indépendance des repérages pronominaux, temporels, chaque énonciateur se définissant comme le centre de repérage déictique », SALVAN (Geneviève), « Dialogue et narration : frontières stylistiques et linguistiques, L'hétérogénéité énonciative et ses "solutions" syntaxiques », in Scolia n°13, Revue de l'Université Marc Bloch, Strasbourg, p.161.

MOCHET (Marie-Anne), « De la non-littéralité à l'exemplification, Discours direct en situation d'entretien », in Cahiers du français contemporain, juin 1996, ENS Fontenay Saint Cloud, p.64.

[«]La sous-énonciation renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur », RABATEL (Alain), «L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in Langages n°156 («Effacement énonciatif et discours rapportés »), décembre 2004, p.10.

[«] La surénonciation est définie comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateur ». Ibid., p.9.

pratiquement à zéro ou s'enfler démesurément »¹. Nous étudierons la place du segment présentateur (prospectif, médian, conclusif), ainsi que la nature des introducteurs (catégorie verbale, nominale, prépositionnelle...). Nous tenterons de recenser les différentes combinatoires syntaxiques possibles de la citation. D'autres éléments de réflexion complèteront cette étude entre autres la relation de dépendance vs indépendance de la citation par rapport au segment présentateur. Il est à noter que « pour comprendre si les énoncés sont indépendants ou subordonnés, il faut alors analyser les marques morphologiques et syntaxiques (temps, personnes, ...) »². Nous préciserons davantage les différentes fonctions grammaticales de la citation, au sein du dispositif syntaxique (COD, apposition, parataxe...).

Après avoir présenté les plans formel, énonciatif et syntaxique qui constitueront la base de notre travail, nous ouvrirons dans ce qui suit le champ d'étude pratique où nous analyserons tous les cas attestés de la citation dans des échantillons de la presse française et arabe.

3. <u>Pour une typologie de la citation dans la presse française et arabe</u>

3.1. La citation de type gnomique

Dans la conscience des communautés linguistiques existent des citations de notoriété constituées par les réminiscences d'écrits ou de paroles qui se transmettent de génération à génération. Ce sont les citations de type gnomique : proverbes, dictons, maximes, aphorismes, etc. Il peut également s'agir « de chansons populaires et/ou patriotiques, chansons et comptines pour enfants ou contes de fées »³. Un fonds important de citations existe dans la tradition française et arabe. Ces citations se trouvent convoquées dans tout type d'écrits y compris les journaux.

Examinons cet énoncé :

Il est un proverbe bien connu dans la région : « Crains la dent du tigre, le venin du cobra et la vengeance de l'Afghan » (Libération, 2/1/2010, « En Afghanistan, la CIA piégé par sa proie »)

¹BESSONNAT (Daniel), « Paroles de personnages : problèmes, activités d'apprentissage », in *Pratiques* n°65, mars 1990, (« *Dialogues de roman* »), coordonné par Danielle Coltier, p.18.

² VINCENT (Diane) et DUBOIS (Sylvie), *Le Discours rapporté au quotidien*, éd. Nuit Blanche, Québec, 1997, p. 134

³ SCHAPIRA (Charlotte), op.cit., p.139.

Le syntagme introducteur antéposé annonce une citation de type proverbial. La typographie et la ponctuation mettent le dit en vedette : les deux points introducteurs, les guillemets de part et d'autre de la citation ainsi que les caractères en italique. Outre le soulignement typographique, le proverbe et le discours introducteur constituent deux actes d'énonciation juxtaposés avec deux énonciateurs distincts : pour le discours présentateur, la source est le journaliste ; pour le proverbe, la source est un on-dit collectif qui peut être le peuple afghan. Il s'agit bien d'un cas d'hétérogénéité avec l'indépendance du dit par rapport au dire. En ce qui concerne la posture énonciative, le locuteur rapportant est dans un état de sous-énonciation : il se retire pour avancer un discours qui lui est étranger.

Du point de vue syntaxique, le segment introducteur est présent et est à l'avant-garde de la citation laquelle accomplit une fonction appositive par rapport à la partie citante.

Voyons maintenant comment le discours journalistique arabe rend la citation de type gnomique :

Et souvenez-vous troisièmement du proverbe arabe : ce n'est pas ainsi que se font les choses ! (*Al Ahram*, 21/11/2009)

Comment savoir qu'il y a citation ? La phrase «و تذكروا ثالثا العربي)» (souvenez-vous troisièmement du proverbe arabe) sert d'amorce secondée d'un signe de ponctuation traditionnel : les deux-points. Le segment présentateur est pris en charge par le journaliste au moment où le segment présenté renvoie à une source collective (la population arabe). Se trouvent donc imbriqués deux niveaux d'énonciation. Il s'agit donc d'un cas de citation « affichée ». La partie introductrice est antéposée livrant ainsi un énoncé à structure canonique : partie citante/partie citée. L'autonomie syntaxique de l'énoncé-proverbe est illustrée par sa modalité exclamative qui diffère de la modalité assertive du segment présentateur. La citation occupe une fonction appositive.

Dans le corpus journalistique français, de nombreuses citations gnomiques sont introduites sans démarcation typographique :

Peut-être pensèrent-ils que, la fin justifiant les moyens, l'avenir radieux était au prix des sacrifices. (*Libération*, 28/12/2009, « *Les mensonges déconcertants* »).

L'énoncé "la fin justifiant les moyens" n'est indiqué ni par des guillemets ni par l'italique, ni par une référence quelconque. Il y a absence totale du segment présentateur. L'énoncé est homogène et la citation proverbialisée est bien intégrée dans le texte. Néanmoins, le lecteur peut facilement l'identifier comme citation grâce à ses compétences culturelles et encyclopédiques.

Il en va de même dans la presse arabe où l'on assiste à l'effacement des frontières entre la parole du locuteur et celle du discours autre :

Il paraît que le vent ne souffle pas du bon côté. C'est le cas actuellement pour les responsables de la gestion des affaires du pays et du peuple. (*Al Ahram*, 23/11/2009)

La citation-proverbe "الرياح تأتى بما لا تشتهى السفن" (Le vent ne souffle pas du bon côté), quoique anonyme, est connue de la plus grande partie des locuteurs de la langue arabe et remonte à des réminiscences héritées. La citation est en l'occurrence une phrase complète subordonnée, insérée sans démarcation forte ni changement typographique.

La presse française et arabe contient donc souvent des citations proverbialisées invoquées textuellement, empruntées à ce que l'on pourrait appeler le texte commun. Ces citations, quelles que soient leurs fonctions, présentent des caractéristiques formelles, énonciatives et syntaxiques. Si l'on compare les citations de type gnomique dans les deux langues, nous dirons qu'elles peuvent être soit affichées et hétérogènes, soit intégrées et homogènes. Quant à leur aspect formel, les journaux français font généralement un surmarquage typographique (deux-points, guillemets, italique) au moment où les journaux arabes n'utilisent que les deux points comme moyen de repérage et d'identification, même quand les mots sont littéralement reproduits.

3.2. La citation canonique : le discours direct

Outre les citations gnomiques empruntées à la sagesse populaire, introduire un discours citationnel dans le sien propre est avant tout affaire de discours direct (désormais DD).

De manière générale, l'étude linguistique assimile citation et DD: « Aujourd'hui, dans la langue écrite contemporaine, la proximité est évidente puisque ces formes développent l'idée d'une parole originale, initiale qu'il s'agit de rapporter fidèlement »¹.

Dans la presse écrite, le journaliste rapporte les faits et cite les paroles d'autres énonciateurs. Du coup, il est tout à fait légitime d'avancer dans ce type d'écrits le DD dont le nombre d'occurrences est non négligeable. L'emploi de la citation au DD dans les articles - surtout dans l'attaque - constitue un moyen de capter l'attention du lecteur et contribue à rendre le texte journalistique plus vif. La citation en DD, « régie par une convention tacite de fidélité littérale »², rapporte à la fois signifiant et signifié. «L'hypothèse d'une restitution fidèle des paroles effectivement énoncées est peu vérifiée dans la plupart des discours et particulièrement dans le discours journalistique »³. Toutefois, c'est le seul moyen de donner un accès direct au réel.

Le DD - lieu de rencontre de deux univers : celui du dire rapportant et celui du dit rapporté - accomplit principalement dans la presse une fonction de dramatisation. Rendre les paroles ou les écrits d'autrui produit également un effet de réalisme ou d' « hyperréalisme »⁴. Le DD est aussi « une démonstration d'une position, attitude, d'un sentiment, d'une émotion, en général, sans ambiguïté. (...) Si le DD est considéré comme une démonstration, il s'agira souvent d'une démonstration de force »5.

Le DD est généralement composé de deux parties : l'une est le segment présentateur nommé également discours attributif ou discours citant (Dct); l'autre est le segment présenté ou le discours cité (Dcé). Le discours citant est la partie qui

² RIVARA (René), op.cit., p.98.

¹ ROSIER (Laurence), Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques, éd. Duculot, coll. Champs linguistiques, De Boeck & Larcier s.a., 1999, p.24.

BONDOL (Jean-Claude), La médiation journalistique dans le discours rapporté direct : mise en évidence du point de vue subjectivant dans le langage de la télévision,

http://hal.inria.fr/docs/00/16/12/05/PDF/ La médiation journalistique dans le DRD.pdf (consulté le

⁴Cf. ROSIER (Laurence), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », in L'information Grammaticale n°94, 2002, p.30.

⁵TORCK (Danièle), « Ancrage interactionnel du DR en conversation et double contrainte », in Le Discours rapporté dans tous ses états, p.252

contient souvent le verbe de locution ainsi que l'attribution du dit. Le discours cité est la partie souvent guillemetée ou mise en italique. C'est le dit ou la citation à proprement parler.

Considérons quelques séquences de DD rencontrées dans les journaux français :

Le Clézio : « La littérature est un levier puissant » (Le Monde des Livres, 6/10/2009)

Nous assistons, en l'occurrence, à un DD surmarqué: discours attributif (l'attribution se fait par la juxtaposition du désignateur 'Le Clézio'), deux-points, guillemets et italique. L'énoncé est présenté explicitement comme relevant du DD, bien que le Dct apparaisse sans support verbal introducteur. L'absence du verbe locutoire implique la neutralité. De surcroît, on décèle bien le fonctionnement énonciatif particulier du DR-D: le locuteur reproduit, à un lecteur, un discours prononcé par une tierce personne. Cette activité rapportante qui suppose deux énonciateurs, livre un énoncé hétérogène du point de vue de l'énonciation. Syntaxiquement, le Dcé et le Dct entretiennent une relation parataxique de juxtaposition.

Examinons également cet énoncé de DD:

De fait, rappelle Hervé Le Treut, directeur de l'Institut Pierre Simon-Laplace, « la température moyenne globale n'est qu'un indicateur du réchauffement comme un autre : on peut aussi rappeler que les trois dernières années ont vu les plus fortes réductions estivales de la banquise arctique jamais mesurées ». (Le Monde, 8/12/2009, « Sept questions clés sur le réchauffement »)

L'énoncé susmentionné est le lieu d'un triple surmarquage : le discours attributif, les guillemets et l'italique. Aux deux-points se substitue la virgule. Cette démarcation matérielle graphique « met à distance le discours citant et le discours cité, en les isolant. (Elle) aide le lecteur qui passe du discours citant au discours cité de façon claire »¹. Concernant le mode de gestion de la parole d'autrui, son intégration dans l'espace d'accueil et son absorption, l'énoncé cité ne s'intègre pas

¹ ROSIER (Laurence), Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques, p. 133.

dans le discours en cours. Apparaissent ostensiblement deux niveaux énonciatifs : niveau du dire et niveau du dit, chacun étant assumé par un énonciateur différent.

Le DD, énonciativement hétérogène, fait résonner les paroles d'autrui sans les intégrer dans la matrice phrastique. L'énoncé en DD est isolé en une phrase complète jouant la fonction de complément d'objet direct du verbe "rappeler" de la phrase introductive. L'ordre syntaxique est le suivant : discours citant/discours cité.

Outre la forme classique du DD (discours citant amorcé par le verbe de dire suivi d'un discours cité), le DD en français témoigne d'une haute fréquence de l'incise en position conclusive :

« Je ne sais pas d'où vient ce chiffre », a-t-il dit. (Le Monde 8/12/2009, « La sécurité de Barack Obama inquiète surtout les médias américains »)

Là encore, la présence typographique ainsi que la ponctuation constituent les premiers éléments de repérage de la citation : guillemets, italique, virgule. Le locuteur rapportant (le journaliste) endosse énonciativement le discours citant ('a-t-il dit'), au moment où le 'il' (Obama) endosse le discours cité, formant du coup deux espaces énonciatifs distincts. Les marques linguistiques nécessaires à l'identification des deux instances de prise en charge énonciative sont les déictiques. On passe d'un système énonciatif centré sur le 'je' à un système qui s'efforce d'effacer la présence de l'énonciateur¹. Le passage de la personne locutive ('je') à la personne délocutive ('il') et le passage du temps verbal présent (sait, vient) au temps verbal passé (a dit) confirment la présence de deux univers de référence. Cette analyse du DD qui suggère un enchâssement de deux actes d'énonciation permet de signaler cette hétérogénéité nettement marquée.

Loin de faire une typologie des verbes introducteurs de DD², nous nous contenterons de préciser que la citation susmentionnée est introduite par un verbum dicendi. Il est à noter que le verbe 'dire' - verbe neutre et forme prototypique des verbes introducteurs - est le plus utilisé. Entre le pôle maximal de la congruence et le pôle minimal du refus de prise en charge se situe cette phrase citative.

Du point de vue syntaxique, le verbe en incise conclusive est le verbe principal, le segment de paroles rapportées étant le complément d'objet de celui-ci. Sur le plan segmental, il y a postposition du discours attributif avec inversion

-

¹ Le « je » est repéré par rapport à l'univers du locuteur d'origine.

² Plusieurs linguistes ont essayé d'établir des inventaires des verbes introducteurs. (*Cf.* Charolles (1976), De Gaulmyn (1986), Laroche-Bouby (1988), Delaveau (1988), Monville-Burston (1993), Tuomarla (1999).

pronominale. Mettre le discours cité en avant constitue une focalisation et une accentuation de la parole autre.

L'examen des occurrences de DD dans la presse française conduit à distinguer un troisième cas :

« Les dissidents, avait-il lancé, sont des ennemis de Dieu » (Le Monde, 8/12/2009, « Nouveaux incidents entre police et manifestants à Téhéran, à l'occasion de la journée des étudiants »)

Au niveau formel, la séquence rapportée est facilement identifiée grâce à l'italique, les guillemets et la présence du discours attributif. L'hétérogénéité énonciative est signalée par l'imbrication de deux discours juxtaposés. Du point de vue de la rection syntaxique, le Dct est une incise intercalée avec inversion du sujet dans un énoncé de DR-D. Cette incise intermédiaire permet d'attribuer la parole, d'indiquer la manière dont les paroles sont prononcées et d'attirer l'attention sur le dit

Observons maintenant de près la citation de DD dans la presse arabe et ses différentes configurations :

و قال أبو الغيط: " إن الرؤية المصرية لإيران أن طهران لديها ملف نووى يسبب لها و للاقليم مشاكل" ، مضيفاً "نعترف بأن لايران الحق فى الاستخدامات السلمية للطاقة الذرية ، و لها الحق فى تخصيب اليورانيوم طبقا لمعاهدة منع الانتشار ، و لكن على ايران أن تقوم بالتحركات و الاجراءات التى تطمئن المجتمع الدولى و الاقليمى " (الاهرام 1967/11/21) ، مصر تؤكد ضرورة أن تكون الدولة الفلسطينية على كامل مساحتها قبل 1967)

Aboul Gheit a dit : "la vision égyptienne pour l'Iran est que Téhéran possède un dossier nucléaire qui lui cause et cause à toute la région des problèmes", ajoutant "nous reconnaissons que l'Iran a le droit d'utiliser à des fins pacifiques l'énergie atomique et qu'elle a le droit d'enrichir l'uranium selon le traité de non prolifération, mais l'Iran doit prendre des mesures pour apaiser la communauté internationale et régionale" (*Al Ahram*, 21/11/2009)

La première question qui se pose est celle de l'identification et des frontières du discours autre. La citation est, en l'occurrence, soulignée par l'usage des guillemets et des deux-points. L'articulation de la parole est assurée par le

verbe de parole "مضيفاً" (dire) et le gérondif "مضيفاً" (ajoutant) en position frontale. Qui dit quoi ? La responsabilité du discours cité est explicitement attribuée au locuteur d'origine (en l'occurrence Abou El Gheit), au moment où l'énonciation englobante est prise en charge par le locuteur-rapporteur (le journaliste). La reprise de la parole d'un autre dans son propre discours est un indice inéluctable d'hétérogénéité. Les fragments guillemetés, isolés en deux phrases, sont compléments d'objet direct de "مضيفاً" (dire) et "مضيفاً" (ajoutant).

Voici un autre exemple de citation de DD dans la presse arabe :

و قال الرئيس: أنا أحمل للرئيس بيريز كل تقدير لأنه في مرحلة ما بعد معاهدة السلام كانت هناك نقطة طابا ، و كانت عنده الجرأة لأخذ القرار الذي منع به أي صدام بين مصر و اسرائيل ، و استمر السلام حتى الآن. (الأهرام ، 2009/11/23 ، مبارك يشدد في مؤتمر صحفي مع بيريز على استغلال كل الفرص لتحقيق السلام)

Le président a dit: J'estime bien le président Perez parce qu'à l'époque qui a succédé à l'accord de paix, il restait encore le problème de Taba et il avait l'audace de prendre la décision qui a empêché un heurt entre l'Egypte et Israël, et la paix a duré jusqu'à présent. (Al Ahram, 23/11/2009)

La séquence citée en DD est susceptible d'être identifiée grâce à des indices : les deux-points qui sont le pivot entre discours citant et discours cité, et le segment présentateur "قال الرئيس" (Le président a dit). L'exemple est caractérisé par une hétérogénéité énonciative : les embrayeurs de personne (أنا - أحمل) (je) et de temps (أنا - أحمل) (jusqu'à présent) sont repérés par rapport à l'univers du locuteur primaire (le président) et non à celui du locuteur rapportant (le journaliste). Dans cette structure se croisent donc deux énonciateurs. L'attribution du dit se fait par renvoi à une source précise (الرئيس) (le président). L'attribution du dit se fait par renvoi à une source précise (الرئيس) (le président). L'attribute de l'énonciateur visà-vis de ce qu'il rapporte est neutre, grâce au verbe neutre قال (dire). La phrase introductive est antéposée, avec postposition du dit lequel occupe la fonction de complément d'objet direct du verbe "قال" (dire). Les citations de ce type sont les plus fréquentes dans la presse arabe.

Le prochain exemple illustre un des rares cas de DD avec estompage des frontières :

فقد حظى خطاب الرئيس مبارك الذى ألقاه فى افتتاح الدورة البرلمانية الجديدة بمجلسى الشعب و الشورى بتصفيق حاد و متصل عندما قال نحمل فى عقولنا هموم المواطن المصرى و شواغل ابنائه ، و عندما قال لدينا التزامات ثابتة تجاه الفقراء و محدودى الدخل و تجاه العمال و الفلاحين و الطبقة الوسطى. (الاهرام 2009/11/27 ، رؤية الرئيس مبارك لمصر أمام الشعب و نوابه)

Le discours du président Moubarak à l'ouverture de la nouvelle session parlementaire devant les conseils du peuple et d'Etat a suscité de vifs applaudissements continus quand le président a dit nous pensons aux soucis du citoyen égyptien et aux préoccupations de ses enfants, et quand il a dit nous avons de constantes obligations envers les pauvres, les personnes économiquement faibles, les ouvriers, les paysans et la classe moyenne. (*Al Ahram*, 27/11/2009)

C'est un cas de DD non marqué typographiquement. On ne sait vraiment qu'il y a citation que grâce au verbe "غال" (a dit) et au passage de la 3^{ème} à la 1^{ère} personne. Les marques signalant la fin des unités citationnelles restent floues reposant essentiellement sur le contexte et le passage de la 1^{ère} à la 3^{ème} personne. Il est à noter que l'ordre discours citant/discours cité est toujours respecté.

Le changement du registre de langue suffit à indiquer qu'on a une reproduction précise d'un énoncé :

ارتجل الرئيس مبارك رداً على أحد النواب الذى أشار إلى ما حدث من المشجعين الجزائريين ضد مصر و ضد المصريين قائلا مش عايزين ننفعل بسرعة أنا معكم انفعل و بنفعل بس بمسك نفسى. (الاهرام 2009/11/27 ، رؤية الرئيس مبارك لمصر أمام الشعب و نوابه 7)

En réponse à l'un des députés qui a pointé ce qu'ont fait les supporters algériens contre l'Egypte, contre le drapeau égyptien et contre les Egyptiens, le président Moubarak a improvisé en disant il faut pas nous énerver rapidement, moi, je suis comme vous, je m'énerve mais je me retiens.

La citation fidèle sert à conserver au discours d'autrui son intégrité et son authenticité. Les marques typographiques de disjonction sont toujours absentes. En frontière initiale de l'énoncé se trouvent le verbe de parole "الرئيس الرئيس مبارك" (improvise en disant) et la référence "الرئيس مبارك" (le président Moubarak). Les coordonnées

personnelles caractérisent indubitablement l'énoncé comme relevant du DD - ننفعل انتفعل (nous – moi - je - je m' – je me). Le syntagme introducteur أنا - انفعل - بنفعل - نفسى devance le dit adoptant ainsi la structure canonique de base. Cette attribution prospective jette la lumière davantage sur le locuteur primaire et sur son dit qui va suivre.

Bref, nous avons exposé les différentes représentations du DD dans le genre journalistique. Pour récapituler nous dirons que les formes prototypiques de la citation au DD dans la presse française et arabe sont les suivantes :

En français	En arabe
1) discours attributif et/ou verbum	a) verbum dicendi + deux points +
dicendi + deux points + guillemets +	guillemets
italique	
2) verbum dicendi + virgule +	b) verbum dicendi + deux points
guillemets + italique	
3) guillemets + italique + virgule +	c) verbum dicendi
verbum dicendi en incise conclusive	
4) verbum dicendi en incise médiane	
(entouré de deux virgules) + guillemets	
+ italique	

Le discours direct en français apparaît avec plusieurs canevas syntaxiques. Les formes 3 et 4 où l'ordre est inversé n'existent pas en arabe. Le marquage typographique en français est dans la plupart des cas maximal, au moment où il est minimal en arabe voire absent. Généralement, l'éventail des verbes citatifs que les journalistes français utilisent est assez large¹ comparé aux verbes utilisés par les قال - أكد وضح - journalistes arabes qui se limitent dans la plupart des cas aux verbes أضاف ² (dire, affirmer, précisé, ajouter). Que ce soit en français ou en arabe, la rupture énonciative est formellement et syntaxiquement perceptible.

Outre la forme canonique de la citation (DD), un autre type de citations mérite une attention particulière.

3.3. Les formes hybrides

¹ Environ 280 verbes et 100 noms et locutions.

² Cf. NEYRENEUF (Michel) et AL HAKKAK (Ghalib), Grammaire active de l'arabe littéral, éd. Librairie générales française, coll. Les Langues modernes, Paris, 1996, 350p., p.236.

Les formes hybrides sont des constructions mixtes qui cumulent les avantages du DD et ceux du DI. Ces formes qui « représentent un type particulier en discours rapporté sont de plus en plus représentées dans le genre journalistique de la presse écrite » ¹.

3.3.1. Discours attribué par les modalisateurs médiatisants

La citation est, dans ce cas, introduite par un syntagme prépositionnel comme "selon...", "pour...", "d'après...", "aux yeux de...", "à en croire...", "au dire de...", etc. en français et وفقا" ، "بحسب" (selon) en arabe. Ces formes apparaissent de façon privilégiée en amont du discours que l'on rapporte :

Selon Mehdi Dazi, bon connaisseur des Emirats, qui a dirigée sur place une compagnie d'investissements, « Dubaï tente d'affronter ses difficultés financières sous la tutelle de son grand frère d'Abou Dhabi, au travers d'une stratégie purement commerciale ». (Le Monde 12/12/2009, « Périlleuse partie de poker entre Dubaï et Abou Dhabi », p.16.)

L'énoncé se construit sur le mode indirect pour ensuite glisser vers le direct. Le modèle définit la structure de la citation comme une séquence canonique de type Discours citant/discours cité. Les guillemets fonctionnent comme un marqueur de littéralité de la citation. La forme Selon X alliée à des guillemets fait basculer l'énoncé du côté du DR-D sans équivoque. L'énoncé en "selon" associe la mention de la source énonciative (le nom propre et ses qualifiants) aux paroles rapportés.

Si sur le plan typographique il y a hétérogénéité, sur le plan énonciatif, le discours avance sur un plan homogène vu l'absence de la personne locutive dans la citation. On se trouve « face à une indifférenciation personnelle et temporelle, qui tend à neutraliser l'opposition entre DD et DI et ce, malgré la présence de guillemets »².

Il en va autrement dans l'énoncé suivant où il y a passage du délocutif (3^{ème} personne) au locutif (1^{ère} personne) :

² ROSIER (Laurence), *Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques*, p.199.

¹ KOMUR (Greta), « Quelques réflexions autour des formes hybrides », p.132.

Selon Mme Chirac, un « président de la République, qui a été élu par tous les Français pour cinq ans, doit être protégé. Je ne trouve pas qu'il puisse être soumis aux mêmes obligations dans certains cas que les citoyens ordinaires. Cela me choque beaucoup. Je trouve que ces attaques nuisent à la République. Les Français ont choisi le président de la République. Il est au sommet de l'Etat. Il doit être respecté. » (Libération, 9/1/2010, Bernadette Chirac: « Mon mari est un honnête homme »)

L'énonciation des paroles de Mme Chirac se fait sur le mode direct. Ici on se trouve toujours dans le domaine de la citation grâce aux guillemets et aux embrayeurs de la première personne (Je, me) repérés par rapport à l'univers du locuteur d'origine. En mettant l'énoncé cité entre guillemets et en le signalant par l'expression « Selon Mme Chirac », le locuteur marque une certaine non responsabilité. Il est à noter que la forme "selon X" peut apparaître en position incidente ou en incise (usage moins fréquent). L'absence des aménagements formels du Dcé trouvés en DI (personne, temps, deixis) confère un statut de plus grande authenticité. La phrase a bel et bien été prononcée telle quelle.

En arabe, les formes en "بحسب" - "وفقا" (selon) sont dans la plupart des cas associés à des segments neutres :

Au dire des témoins, El Kamouni entretenait de presque bonnes relations avec les Coptes. (*Al Ahram*, 10/1/2010)

Le discours cité apparaît en l'occurrence dans sa dimension délocutive, sans guillemets et sans aucune autre marque typographique. Syntaxiquement et énonciativement, il y a un continuum.

L'utilisation des formes en "selon" et les formes apparentées est plus élevée dans les journaux français que dans les journaux arabes. En français, « L'avantage pour les journalistes c'est que ce sont des introducteurs neutres qui

évitent l'impact du verbe sur l'interprétation de la parole que le problème de la concordance des temps, de la subordination syntaxique ne s'y pose pas »¹.

3.3.2. Le discours direct avec que

Tout comme les formes en "selon X", le discours direct avec que (DDq) constitue un procédé de dérivation et une forme mixte de discours. «Sa particularité dérive du fait qu'il n'est classable dans aucun des moules discursifs étiquetés par la grammaire traditionnelle ou par la linguistique la plus récente »². Cette forme utilisée couramment par les médias, surtout dans la langue des journaux, n'est pas moderne. Elle remonte aux écrits médiévaux, pour ensuite disparaître de la littérature à partir du XVI siècle. « Faut-il plutôt penser que les médias ont développé ces constructions indépendamment de toute filiation historique, pour des raisons liées à leurs propres besoins expressifs? »³ se demande Manuel Bruňa-Cuevas. Ce type particulier de construction démarre sous la forme du DI (on y observe le jonctif que) puis bascule dans le DD :

Lors des journées parlementaires de l'UMP, vendredi 25 septembre, le premier ministre, François Fillon a reconnu que « ça va secouer (...). Localement, cela constituera un choc que nous devons assumer » (Le Monde 3/10/2009, « Quels services publics pour nos campagnes »).

Cette construction s'apparente au moule syntaxique 'il dit que DI'. Toutefois, elle s'en différencie énonciativement par ses déictiques (en l'occurrence "nous") repérés par rapport à la situation énonciative du locuteur primaire (François Fillon) et non à l'énonciation présente. Les formes temporelles (présent, futur) du Dcé ne présentent aucune concordance grammaticale avec le segment introducteur. Par cette conservation des temps primaires dans la subordonnée « le journalistes signale qu'il se contente de rapporter le dit sans se prononcer sur sa vérité. Les guillemets des fragments cités ajoutent à cette distanciation »⁴.

La reconnaissance des marqueurs formels (guillemets, italique) permet d'identifier le segment placé entre guillemets comme une citation proprement dite.

Si le DD apparaît avec plusieurs configurations (Dct en position frontale, en incise médiane ou conclusive), le DDq garde bien évidemment toujours cette

³ *Ibid.*, p.49.

¹ METEVA (Elena), op.cit., p.171.

BRUNA-CUEVAS (Manuel), « Le discours direct introduit pas Que", in Le français moderne, 1996, LXIV, n°1, p.29.

⁴ METEVA (Elena), *op.cit.*, pp.164-165.

forme. La citation guillemetée est une complétive introduite par 'que'. C'est donc un cas de subordination et non de juxtaposition.

« En choisissant la structure syntaxico-énonciative mixte, le journaliste entre dans un jeu d'illusion avec le récepteur. Cette illusion concerne d'abord (...) l'engagement du journaliste. Et ensuite, cette illusion concerne la fidélité du message guillemeté au discours d'origine ajoutant ainsi à la crédibilité du journaliste tout en se distinguant du propos rapporté »¹.

Considérons l'exemple suivant :

Le ministre de la justice et des libertés affirme que « les avocats seront associés à la concertation sur la réforme de la garde à vue qui sera dévoilée en janvier 2010 » (Le Monde 8/12/2009, « Premier week end sans interpellations après le couvre-feu pour les mineurs à Nice »)

Dans cet énoncé, les référents personnels et les adverbes spatio-temporels sont neutralisés. Il n'y a aucune hétérogénéité énonciative clairement établie entre segment présentateur et segment présenté. S'agit-il d'un DD ou d'un DI ? De prime abord, la présence des guillemets et de l'italique permet de faire pencher la balance du côté du DD. De même, le temps verbal futur utilisé comme indice grammatical verse toujours dans le direct. Signalons entre parenthèses un fait linguistique d'importance : « lorsque le verbe introducteur du DR, direct ou indirect, est au présent, il y a un amoindrissement des frontières entre les deux discours car l'ajustement des repères temporel est caduc »².

La forme mixte DDq permet d'éviter la non fidélité du DI et l'hétérogénéité du DD et donne plus de vivacité au discours.

Le DDq trouve-t-il une structure analogue en arabe?

و ذكر بيان البيت الأبيض أن « الولايات المتحدة لا تملك شريكا أقوى من أوروبا في مجال النهوض بالأمن و الازدهار في العالم» . (الاهرام ، 2009/11/21، المعارضون : الاتحاد اختار رئيساً باهتاً و شخصية لا وزن لها للسياسة الخارجية)

27

¹ KOMUR (Greta), « Remarques sur les pratiques discursives du quotidien Le Monde », *in Signes, Discours et Sociétés* (en ligne), 1. Interculturalité et intercommunication, 13 juin 2008, http://www.revue-signes.info/document.php?id=456

² LAURENCE (Rosier), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », p.31.

Un rapport de la Maison blanche a signalé que « les Etats-Unis n'ont pas de partenaires plus forts que l'Europe dans le domaine de la sécurité et de prospérité dans le monde ». (*Al Ahram*, 21/11/2009)

La presse arabe use également de la forme DD avec الله (que). Cette structure introduit des séquences où la littéralité est mise en avant grâce aux guillemets. Est-on donc du côté du DD? Rien ne permet de trancher d'autant plus que l'énonciation ne présente que des syntagmes neutres, sans embrayage. Le subordonnant الله (que) est, en l'occurrence, marqueur d'homogénéisation énonciative. Les guillemets apparaissent comme le seul signal de dissociation entre le dire et le dit. Le fragment guillemeté est, syntaxiquement parlant, un complément d'objet direct du verbe نكر (signaler) de la phrase introductive.

Le "DD avec que (¿i)" est donc une des formes de la pratique citationnelle. Le premier type se présente avec deux cadres énonciatifs distincts – celui du journaliste et celui du locuteur d'origine –, l'autre type avec un embrayage zéro. C'est ce dernier type uniquement qui est représenté dans les journaux arabes.

Un autre mécanisme citationnelle, moins explicite, est à mentionner : ce sont les citations partielles.

3.4. Les citations partielles

Il s'agit des formes où les guillemets entourent uniquement des fragments de citations.

3.4.1. Le discours narrativisé avec segments entre guillemets¹

Le discours narrativisé (DN) avec segments entre guillemets est un énoncé formé d'un verbe de dire suivi non pas d'une subordonnée complétive ou infinitive mais d'un syntagme nominal guillemeté (V+"SN"). L'énonciateur, en rapportant une parole, cite intégralement quelques morceaux de celle-ci.

En voici un exemple extrait de la presse française :

¹ Gérard Genette appelle cette construction discours narrativisé au moment où Jacqueline Authier-Revuz la considère comme faisant partie des constructions de DI.

La Pologne, le Japon et la France citent en premier « le renforcement des phénomènes météorologiques extrêmes » (Le Monde, 8/12/2009, « Copenhague : deux semaines décisives pour le climat »)

Les guillemets des fragments cités, doublés d'italique, « soit accentuent la distanciation suggérée par le verbe, soit authentifient la parole à laquelle le rapporteur adhère, soit laissent tout simplement l'autre s'exprimer »¹. L'énoncé est dans sa totalité formé avec les mots du locuteur rapporteur sauf quelques mots ou syntagmes dont le journaliste fait mention et qui sont conservés du message d'origine.

Contrairement au DD, ces constructions sont parfaitement homogènes énonciativement et syntaxiquement. Sur le plan énonciatif, tout est calculé par rapport à un seul cadre de référence, celui du locuteur-rapporteur. La phrase ne comporte qu'une seule modalité d'énonciation, à savoir la modalité assertive, qui est celle du discours du journaliste. Sur le plan syntaxique, la séquence guillemetée est parfaitement intégrée dans l'énoncé, se soumettant à sa syntaxe. Elles respectent les contraintes de la grammaire de la langue française : « le renforcement des phénomènes météorologiques extrêmes » est un GN complément d'objet direct du verbe «citer».

Il est à noter que le discours narrativisé parsemé de fragments domine les journaux français et évince de plus en plus le DD classique. Ce discours insérant des citations partielles conjugue la fidélité et l'homogénéité et permet d'éviter la monotonie.

Considérons à présent le même phénomène dans les journaux arabes :

A Washington, le Département d'Etat américain a exprimé la « déception » de l'administration américaine après l'annulation de la loi des élections présentée par le vice-président iraquien. (*Al Ahram*, 20/11/2009)

¹ METEVA (Elena), op.cit., p.175.

Ce sont les guillemets qui délimitent le fragment cité. Ce qui caractérise cette forme c'est une homogénéité sur le plan énonciatif et une continuité sur le plan syntaxique. Du point de vue de l'énonciation, cette séquence a un seul énonciateur qui aurait pris sous son aile énonciatrice un discours d'autrui. Le fragment cité est intégré syntaxiquement dans la phrase où il figure.

Il arrive que le locuteur-rapportant conserve plusieurs fragments du dire originel. C'est ce que Maingueneau appelle 'résumé avec citation' qui porte généralement sur l'ensemble d'un texte : « C'est un résumé d'énoncé qui intègre certains fragments de celui-ci, marqués par les guillemets et l'italique » . En voici un exemple :

Devant ces risques de dérapages, l'ancien président Ali Akbar Rafsandjani (...) était sorti à nouveau de sa réserve pour demander « un climat de liberté ». Un climat dans lequel les « critiques constructives » ont le droit d'exister et la légalité doit être « respectée » par les manifestants « mais aussi par les autorités ». (Le Monde, 8/12/2009, « Nouveaux incidents entre police et manifestants à Téhéran à l'occasion de la journée des étudiants »).

Ainsi « n'importe quelle unité de dimension égale ou supérieure au mot peut (...) être citée, la seule règle à respecter étant celle de la parfaite intégration syntaxique dans le Dct, de manière à ce que l'on ne perçoive aucune démarcation autre que typographique entre Dct et Dcé 2 .

Dans le résumé avec citations, « le rapporteur adoptait le point de vue du Dcé et multipliait les citations pour donner la preuve d'une fidélité suffisante à l'énoncé originel »³.

Le résumé avec citation est également présent en arabe :

و من هنا عندما يقول علاء مبارك «كفاية» و لن نقبل مزيداً من الاعتداء على كرامة و حقوق المواطن المصرى ، فهى ليست «مناورة سياسية» با انعكاس « لحالة وجع » سرعان ما فجرت المشاعر لجميع المصريين ، كما أن المواطن علاء مبارك عندما يبدى شكوكه بشأن «الأخوة و الوحدة العربية» فهو لا يعلن هجره لها بل بتساءل «هل هي حب من

¹ MAINGUENEAU (Dominique), *L'énonciation en linguistique française*, éd Hachette Livre, Paris, 1994, p.133.

² Ibid.

³ *Ibid.*, p.134.

Studii de gramatică contrastivă طرف واحد ، و هل هي واجبات على المصربين وحدهم»! (الاهرام 2009/11/27، وسالة علاء مبارك؟)

Ceci dit, quand Alaa Moubarak dit « assez », on n'acceptera plus n'importe quelle atteinte à la dignité et aux doits du citoyen égyptien, ce n'est pas une «manœuvre politique » mais le reflet d' « un état de peine » qui a suscité les émotions de tous les Egyptiens. De même, quand le citoyen Alaa Moubarak exprime ses doutes quant à « la fraternité et l'union arabe », il ne déclare pas qu'il les rejette, mais il se demande « est-ce un amour unilatéral ou une obligation pour les Egyptiens uniquement !» (*Al Ahram*, 27/11/2009)

Les guillemets signalent l'authenticité des fragments. Le mode d'insertion du discours cité dans le discours citant livre une structure énonciativement et syntaxiquement homogène.

3.4.2. Discours indirect avec îlots textuels

Dans cette forme, l'énoncé démarre nettement en Discours indirect (DI = verbe introducteur suivi de que) et met quelques propos rapportés entre guillemets. Ces mots guillemetés nommés îlots textuels¹ constituent un corps étranger à l'intérieur de l'énoncé en DI du fait de leur appartenance à un autre locuteur. La presse en fait un usage constant. Dans *Le Monde*, on en trouve chaque jour des exemples à chaque page. Cette forme parsemé d'îlots textuels marie « *la concision de la reformulation à la fidélité au dit d'origine* »².

Considérons cet exemple :

Par ailleurs, 74% des personnes interrogées pensent que Mme Royal constitue un « handicap » plutôt qu'un « atout » (...) constatant que l'ex-candidate « est à présent largement distanciée par les autres présidentiables » (Le Monde, 12/12/2009, « La tactique du défi permanent »)

¹ Cf. AUTHIER-REVUZ (Jacqueline), "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *in DRLAV* n°17, 1978,, p.28, et p.73-74.

² METEVA (Elena), "Le paraverbal et la lecture du discours rapporté dans le journal", *in* VELINOVA Malinka, *Communication verbale et paraverbale*, Actes du Colloque internationale, Sofia, 24 et 25 octobre 2003, Sofia, éd. de L'université de Sofia, 2005, p.160

On parle de DI avec îlot textuel « quand l'emprunt marqué au moyen des guillemets concerne seulement un ou quelques mots dans la séquence »¹. Dans le cas où le procédé s'applique à une séquence beaucoup plus importante, on a affaire à ce qu'on appelle un DI quasi textuel :

En effet, Ron Kirk, leur représentant au commerce, y a jeté un froid en remettant en cause les avancées de 2008 et en déclarant que les pays émergents devaient « bouger en dehors des zones de confort pour faire les choix difficiles nécessaires » (Le Monde, 8/12/2009, « Les Etats-Unis placent le libre-échange dans l'impasse »)

Les deux énoncés précités comportent des marques qui délimitent précisément les fragments d'énoncés reproduits : guillemets et italique. Par le biais de ces marques, les mots de l'autre sont saisis et montrés. « En introduisant dans le discours rapporté sur le mode du DI, les mots empruntés au message d'origine, le journaliste signale localement qu'il est question des éléments qui ont résisté à la traduction »². Du point de vue énonciatif, il y a homogénéité. Aucun déictique ne prouve l'existence de deux cadres de repérage. Du point de vue syntaxique, les fragments guillemetés sont parfaitement intégrés dans l'énoncé rapporté en DI. Aucune rupture n'est observée. C'est la structure 'l dit que ... « X »', associant reformulation et emprunt qui s'inscrivent dans une continuité syntaxique et énonciative.

Qu'il soit considéré comme un fragment de DD (De Gaulmyn 1983 ; Rosier 1999) ou comme un cas relevant de la modalisation autonymique (Authier 1978), l'îlot textuel indique une distanciation de la part du journaliste laissant l'entière responsabilité de ce qu'il énonce entre guillemets au locuteur d'origine. Ce procédé permet au journaliste de s'effacer derrière la séquence représentée et de garder une attitude neutre par rapport à celle-ci.

En citant un fragment de texte, l'énonciateur lui assigne nécessairement une fonction. «Les raisons d'utiliser des mots du discours autre (...) sont

¹ KOMUR (Greta), «L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », in Le Discours Rapporté dans tous ses états, p.54. ² Ibid., p.62.

diverses : ils sont trop drôles, ils sont vraiment ridicules, ils sont très justes ou bien on ne peut pas trouver de mots aussi peu adaptés, etc.»¹.

Le phénomène de l'îlot textuel en DI est ostensible dans la presse arabe :

و قد أكد رئيس الوزراء السويدى فريدريك رينفيلت الذى تتولى بلاده رئاسة الاتحاد الأوروبى حالياً أن رومبوى «سيكون رئيساً ممتازاً» فى حين قال الرئيس الفرنسى نيكولا ساركوزى أنه مقتنع بأن الرئيس الأوروبى الجديد قادر على التفاوض و سيحمل بفخر «لواء أوروبا» على حد تعبيره. (الاهرام، 2009/11/21 المعارضون: الاتحاد اختار رئيساً باهتاً و شخصية لا وزن لها للسياسة الخارجية)

Le premier ministre suédois, Fredrik Reinfeldt, dont le pays préside l'Union européenne a affirmé que Rompuy « sera un excellent président », au moment où le président français Nicolas Sarkozy a dit qu'il est sûr que le nouveau président européen est capable de négocier et qu'il portera avec fierté « l'étendard de l'Europe », selon ses propres termes. (Al Ahram, 21/11/2009)

Dans le processus de traduction et de reformulation du journaliste, certaines unités lexicales ou unités plus larges du message d'origine ont résisté à la reformulation ou à l'interprétation. Ces mots sont entourés de guillemets lesquels signalent, très souvent, la distanciation envers les propos présentés. Ces fragments sont exclus du propre point de vue du journaliste rapporteur. En outre, l'expression على حد تعبير o vient s'ajouter aux guillemets comme éléments de démarcation du discours autre.

Marqués typographiquement, ces îlots ne sont pas marqués énonciativement ou syntaxiquement.

Les segments entre guillemets dans un discours narrativisé ou dans un discours indirect font donc partie des pratiques citationnelles largement employés dans le genre journalistique que ce soit en français ou en arabe.

Au cours de ce travail, nous avons essayé de faire un tour d'horizon des pratiques citationnelles dans la presse française et arabe, ces textes emplis par les paroles des autres. On y trouve de vraies citations et des fragments citationnels

¹ *Ibid.*, p.64.

(mots ou expressions). Une analyse comparative du phénomène a permis non seulement de souligner les différents types de citations mais aussi de percevoir les différences et les ressemblances entre le système citationnel du français et celui de l'arabe. Dans l'ensemble des occurrences relevées, nous avons vu que les deux langues, chacune avec les moyens dont elle dispose, citent les dires d'autrui.

Pour terminer, disons simplement que si nos observations sont limitées à des études de cas particuliers, elles semblent ouvrir la voie à des investigations fructueuses.

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ, J., "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *in DRLAV* n°17, 1978, Paris, p.1-87.

BESSONNAT, D., « Paroles de personnages : problèmes, activités d'apprentissage », *in Pratiques* n°65, mars 1990, (« *Dialogues de r*oman »), coordonné par Danielle Coltier, (p.7-35)

BEYSSADE, C. et MARANDIN, J-M., «Commitment: une attitude dialogique», in Langue française n°162, juin 2009, («La notion de 'prise en charge' en linguistique»), Larousse/Armand Colin, Paris, (p.89-107)

BOCH, F. et GROSSMANN, F., « De l'usage des citations dans le discours théorique, Des constats aux propositions didactiques », *in Lidil* n°24, ("*Apprendre à citer le discours d'autrui*"), Université Stendhal de Grenoble, décembre 2001, (p.91-111)

BONDOL, J-C., La médiation journalistique dans le discours rapporté direct : mise en évidence du point de vue subjectivant dans le langage de la télévision, http://hal.inria.fr/docs/00/16/12/05/PDF/ La_médiation_journalistique_dans_le_DRD.pdf BRUŇA-CUEVAS (Manuel), «Le discours direct introduit pas Que", in Le français moderne, 1996, LXIV, n°1, (p.28-50)

CAUSSE, R., *La Langue française fait signe(s) : lettres, accents, ponctuation*, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule., Paris, 1998

COLIGNON, J-P., *Un point c'est tout*, éd du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 1992

COMPAGNON, A., La citation ou le travail de la seconde main, Paris, Seuil, 1979.

DUBOIS, J. et al., Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 2002 (1ère éd. 1994)

FLØTTUM, K., « Ilots textuels dans Le temps retrouvé de Marcel Proust », *in Le Discours rapporté dans tous ses états*, Textes réunis et présentés par Juan Manuel Lopez Muňoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, éd. L'Harmattan, Paris, 2004, coll. Sémantiques, (p.121-130)

KOMUR, G., « Quelques réflexions autour des formes hybrides de la presse française contemporaine », *in Roczniki Humanistyczne*, Tome LI, Cahiers 7, Lublin, 2003, (p.131-145)

KOMUR, G., «L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », in Le Discours Rapporté dans tous ses états, Textes réunis et présentés par

Juan Manuel Lopez Muňoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, éd. L'Harmattan, Paris, 2004, coll. Sémantiques, (p.54-64)

KOMUR, G., « Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française », in Dans la jungle des discours, Juan Manuel Lopez Muňoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier (éds), Presses de l'université de Cadix, Cadix, Espagne, 2006, (p.391-402).

KOMUR, G., « Remarques sur les pratiques discursives du quotidien Le Monde », *in Signes, Discours et Sociétés* (en ligne), 1. Interculturalité et intercommunication, 13 juin 2008, http://www.revue-signes.info/document.php?id=456

MAINGUENEAU (Dominique), Eléments de linguistique pour le texte littéraire, Dunod, Paris, 1993

MAINGUENEAU, D., L'énonciation en linguistique française, éd Hachette Livre, Paris, 1994

METEVA, E., "Le paraverbal et la lecture du discours rapporté dans le journal", *in* VELINOVA Malinka, *Communication verbale et paraverbale*, Actes du Colloque internationale, Sofia, 24 et 25 octobre 2003, Sofia, éd. de L'université de Sofia, 2005, (p.158-165)

METEVA, E., « Le discours rapporté – Mode d'emploi par la presse française et bulgare », in Cahiers Charles V, (« De la mixité – Aux frontières du discours rapporté ») Volume dirigée par Agnès Celle, n°42, 2007, éd. Institut d'études anglophones, Université Paris-Diderot (p.145-186)

MOCHET, M-A., « De la non-littéralité à l'exemplification, Discours direct en situation d'entretien », in Cahiers du français contemporain, juin 1996, ENS Fontenay Saint Cloud, (p.61-76)

NEYRENEUF, M. et AL HAKKAK, Gh., *Grammaire active de l'arabe littéral*, éd. Librairie générales française, coll. Les Langues modernes, Paris, 1996

PERROT (J) et al., *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive*, Etienne Pietri (dir), Publications de la Sorbonne nouvelle, Actes du colloque 29-30-31 octobre 1986, Crelic service des publications de la Sorbonne Nouvelle, 1986

RABATEL, A., «L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in Langages n°156 («Effacement énonciatif et discours rapportés »), décembre 2004, (p.3-17)

RIVARA, R., *La langue du récit, Introduction à la narratologie énonciative*, éd. L'Harmattan, coll. Sémantiques, Paris, 2000

ROSIER, L., *Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques*, éd. Duculot, coll. Champs linguistiques, De Boeck & Larcier s.a., 1999

ROSIER, L., « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », in L'information Grammaticale n°94, 2002, (p.27-32)

ROSIER, L., « La circulation des discours à la lumière de 'l'effacement énonciatif' : l'exemple du discours puriste sur la langue », in Langages n°156, ('Effacement énonciatif et discours rapportés'), Larousse, décembre 2004, (p.65-78)

SALVAN, G., « Dialogue et narration : frontières stylistiques et linguistiques, L'hétérogénéité énonciative et ses "solutions" syntaxiques », *in Scolia* n°13, Revue de l'Université Marc Bloch, Strasbourg, (p.155-172)

SAMOYAULT, T., L'intertextualité, Mémoire de la littérature, éd. Nathan/Her, Paris, 2001

SCHAPIRA, C., Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules, Paris, éd. Ophrys, 1999.

TORCK, D., «Ancrage interactionnel du DR en conversation et double contrainte », in Le Discours rapporté dans tous ses états, Textes réunis et présentés par Juan Manuel Lopez Muňoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, éd. L'Harmattan, coll. Sémantiques, Paris, 2004, (p.245-253).

VINCENT, D. et DUBOIS, S., Le Discours rapporté au quotidien, éd. Nuit Blanche, Québec, 1997